



**jti** **CERTIFIÉ** |

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**BRVM**

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest



SOUTENIR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET LA CRÉATION D'EMPLOI

## La Banque mondiale octroie 150 millions \$ au Togo

**D**ans l'optique d'accompagner un ambitieux programme de réformes structurelles visant à stimuler l'investissement privé, favoriser la création d'emplois de qualité, et renforcer les bases d'une croissance inclusive et résiliente, le Groupe de la Banque mondiale a récemment approuvé une opération de 150 millions de dollars soit environ 84 milliards de FCFA, de l'Association internationale de développement (IDA) en faveur du Togo.

Page 3

STIMULER L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT EN AFRIQUE DE L'OUEST



La BIDC et le Global Green Growth concluent un accord de financement de 600 000 USD P.4

LE TOGO SE DOTE D'UNE AGENCE NATIONALE DU DOMAINE ET DU FONCIER



Une étape majeure pour la modernisation foncière P.2

CÔTE D'IVOIRE

La BNI et la FIPME unissent leurs efforts pour renforcer le développement des PME ivoiriennes P.6

**Volitic**

Retrouvez Volitic au **Pavillon OTI PRIVILÈGE** du 28 nov. au 14 déc. 2025

Ne dites plus eau, dites Volitic.

**CANALBOX** **FIBREZ SANS FRAIS**

PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE L'INSTALLATION À **0 FCFA**

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

**8866** [www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)

\* Paiement du premier forfait mensuel à la souscription. Coût de l'appel : 30 FCFA.

Le Togo se dote d'une Agence nationale du domaine et du foncier

## Une étape majeure pour la modernisation foncière

*Le Togo franchit une étape décisive dans sa politique foncière avec la mise en place prochaine de l'Agence nationale du domaine et du foncier (ANDF). Cette réforme institutionnelle, inscrite de longue date dans le Code foncier et domanial adopté en 2018, est désormais relancée grâce à un financement de 150 millions de dollars accordé par la Banque mondiale. Ce financement vise à soutenir un programme de réformes structurelles axé sur le développement de l'investissement privé et la création d'emplois.*



Anissatou AFFO

Selon les autorités togolaises et la Banque mondiale, la principale mission de l'ANDF sera de coordonner les politiques foncières à l'échelle nationale et d'accélérer la délivrance des documents fonciers. Cette démarche intervient dans un contexte où la complexité des procédures freine encore l'accès au foncier productif. En facilitant l'accès à la terre et en renforçant la sécurité foncière, notamment pour les exploitants agricoles et les investisseurs, l'ANDF ambitionne de réduire drastiquement les contentieux et d'impulser une dynamique économique favorable.

Par ailleurs, cette agence publique sera dotée d'une autonomie financière qui lui permettra de gérer de manière efficiente les ressources et d'innover dans les procédures, notamment en s'appuyant sur les avancées technologiques.

La création de l'ANDF s'inscrit dans une logique plus large de modernisation du secteur foncier. Depuis plusieurs années, le Togo mène des actions structurantes en ce sens : mise en place d'un guichet foncier unique, lancement d'une campagne de

géoréférencement des anciens titres fonciers et attribution d'un numéro unique parcellaire. Ces initiatives visent à digitaliser la gestion foncière et à fiabiliser le cadastre, points cruciaux pour renforcer la transparence et la sécurisation des droits.

La mise en place de l'Agence nationale du domaine et du foncier matérialise ainsi le souhait des autorités togolaises de disposer d'un organe unique capable d'harmoniser les efforts en matière de gestion du foncier, facteur clé de développement durable et de stabilité sociale.

En facilitant l'accès au foncier, ce dispositif devrait notamment bénéficier aux exploitants agricoles, qui constituent une part essentielle de l'économie togolaise, en leur assurant une meilleure sécurité dans l'exploitation de leurs terres. Cela favorisera également l'implantation d'investisseurs dans différents secteurs, créant ainsi un environnement propice à la croissance économique et à la création d'emplois.

En résumé, l'ANEFA représente une avancée majeure dans la mise en œuvre du Code foncier et domanial de 2018. Sa création, longtemps attendue, fera du Togo un pays mieux armé pour gérer ses ressources foncières de manière transparente, efficace et au service du développement national.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Ministère des Finances  
et du Budget

### Communiqué

Quelques jours seulement après l'adoption en première lecture de la loi de finances 2026 par l'assemblée nationale, les arnaqueurs refont surface à travers un communiqué en date du 10 décembre qu'ils font passer pour le compte de Monsieur Essowè Georges BARCOLA ministre des finances et du budget.

Cette nouvelle tentative d'arnaque sous le sceau d'un prétendu programme d'investissement en cryptomonnaie ressemble fort malheureusement aux systèmes de trading et de ponzy qui ont fait, par le passé, plusieurs victimes au sein de la population togolaise.

Ce faux communiqué en date du 10 décembre 2025 circule actuellement invitant la population à adhérer massivement à un programme spécial d'investissement en cryptomonnaie, leur permettant de faire fructifier leur capital rapidement et en toute sécurité. Le ministre des finances et du budget tient à informer le public que ce document est frauduleux et n'émane pas de ses services.

Le ministre des finances et du budget attire l'attention de la population sur les manœuvres frauduleuses et récidivistes de ce vaste réseau d'arnaque et appelle le public à la vigilance. Une fois encore, nous rappelons que les communications officielles du ministère des finances et du budget sont exclusivement diffusées à travers les médias publics et les canaux officiels.

Nous invitons la population à vérifier les informations qui circulent sur les réseaux sociaux auprès des services du ministère des finances et du budget situés au CASEF. Nous mettons en garde les auteurs de tels documents qu'ils s'exposent à la rigueur de la loi et des règlements en vigueur dans notre pays. Le ministère des finances et du budget réitère son engagement à protéger les citoyens contre ces arnaques et reste disponible pour toute information complémentaire.

Fait à Lomé, le 13 décembre 2025

**Essowè Georges BARCOLA**

Ministre des Finances et du budget

L'Information continue sur:  
**www.ecoetfinance.com**



**ECO & FINANCES**

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecoetfinance.infos@gmail.com](mailto:ecoetfinance.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinance.com](http://www.ecoetfinance.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

#### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

#### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

#### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

#### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

#### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

#### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

Soutenir l'investissement privé et la création d'emploi

## La Banque mondiale octroie 150 millions \$ au Togo

**Dans l'optique d'accompagner un ambitieux programme de réformes structurelles visant à stimuler l'investissement privé, favoriser la création d'emplois de qualité, et renforcer les bases d'une croissance inclusive et résiliente, le Groupe de la Banque mondiale a récemment approuvé une opération de 150 millions de dollars soit environ 84 milliards de FCFA, de l'Association internationale de développement (IDA) en faveur du Togo.**

**Patience SALLAH**

Cette opération, première d'une série programmatique sur trois ans, s'attaque aux principaux leviers de la transformation économique du Togo.

Elle vise notamment à renforcer la productivité agricole grâce à des réformes favorisant la sécurisation foncière et l'accès au financement pour les petits exploitants agricoles ; réduire les contraintes en matière d'infrastructures grâce à des réformes dans les domaines de l'énergie, du numérique



et de la logistique ; mobiliser davantage de capitaux privés en renforçant l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers (IDE) ; stimuler la formalisation des petites et moyennes entreprises (PME) et développer les compétences

nécessaires aux secteurs productifs grâce à des réformes de l'enseignement technique et professionnel.

« S'il est pleinement mis en œuvre, ce programme triennal marquera une étape décisive pour le développement du secteur privé au Togo, avec

le potentiel de mobiliser jusqu'à 800 millions de dollars de capitaux privés additionnels et d'améliorer les conditions d'emploi de 73 000 personnes sur cinq ans », a déclaré Justin Beleoken Sanguen, Représentant résident par intérim de la Banque mondiale pour le Togo.

« Les réformes dans l'agriculture, le foncier et l'énergie seront les principaux moteurs de création d'emplois, tandis que les capitaux privés supplémentaires devraient provenir notamment des projets dans les énergies renouvelables et d'une attractivité accrue pour les IDE. »

Les principales mesures retenues pour de cette première opération comprennent la création

de l'Agence nationale du domaine et du foncier (ANDF) pour la coordination des politiques foncières et l'accélération de la délivrance de documents fonciers, la révision des statuts de la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET) pour renforcer sa gouvernance et créer un environnement plus propice aux investissements privés. Elles incluent également la fixation d'un plafond pour les prix de gros du haut débit afin d'accroître la concurrence et l'accès au numérique, le renforcement de la protection juridique des IDE, et une plus grande mobilité entre l'enseignement général et la formation technique et professionnelle afin d'accroître l'offre de compétences.

Finances Publiques

## Le Ministère des Finances et du Budget en atelier pour la validation de sa stratégie et son plan d'action genre 2025-2030

**Une journée est dédiée à cette importante question du genre pour valider le travail effectué les 27 et 28 août dernier, portant sur la cartographie des parties prenantes, le diagnostic stratégique et organisationnel du genre au niveau du ministère des Finances et du Budget. L'atelier a été lancé ce 15 décembre 2025 par Madame Akou Mawussé ADETOU AFIDENYIGBA, Directeur de Cabinet dudit ministère.**

D'entrée de jeu, elle a situé les participants sur l'enjeu que revêt la rencontre du jour : « C'est avec un sens élevé de responsabilité que je prends la parole, au nom du Ministre des Finances et du Budget, à l'occasion de l'atelier de validation de la stratégie genre de notre département ministériel, pour la période 2025-2030, un document important majeur qui marque une étape décisive dans notre engagement collectif en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des finances publiques.

Comme vous le savez, l'importance de la prise en compte du genre dans les politiques et programmes de développement n'est plus à démontrer. La question du genre n'est ni accessoire, ni sectorielle. Elle est profondément politique, parce qu'elle touche à la justice

sociale, à l'équité dans l'accès aux ressources publiques et au partage des opportunités de développement.

Dans un contexte marqué par de fortes attentes sociales, des contraintes budgétaires et des défis économiques importants, ignorer la problématique du genre reviendrait à accepter une croissance incomplète et une gouvernance inefficace. L'intégration du genre est donc essentielle pour garantir l'efficacité et l'équilibre des politiques et programmes publics ».

Une évidence certaine puisque l'intégration du genre dans les politiques publiques conditionne l'efficacité, l'équité et la durabilité des actions de développement. Une politique qui ne prend pas en compte les réalités vécues par les femmes et les hommes ne peut produire des résultats justes ni

inclusifs.

Le gouvernement togolais ne ménage d'ailleurs aucun effort pour intégrer la question du genre dans sa politique de développement à travers la feuille de route Togo 20-25 selon Madame le Directeur de Cabinet : « Aussi, le Gouvernement, sous le leadership éclairé de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, a-t-il fait le choix stratégique d'une croissance inclusive, qui ne laisse, en marge, aucune frange de la population. La Stratégie Genre du Ministère chargé des Finances s'inscrit pleinement dans cette vision et vient renforcer la cohérence de nos politiques publiques avec nos engagements nationaux, régionaux et internationaux ».

Un canevas bien huilé a été tracé par les soins de Madame le Directeur de Cabinet Akou Mawussé ADETOU AFIDENYIGBA pour la bonne réussite de cet atelier avec des résultats probants : « L'atelier qui nous réunit aujourd'hui constitue une étape cruciale. Il ne s'agit pas seulement de valider un document, mais surtout de s'assurer de sa pertinence, de sa cohérence et de son opérationnalité. Vos échanges, analyses et recommandations permettront d'enrichir la stratégie

et de garantir son appropriation par l'ensemble des acteurs concernés.

A cet égard, vous aurez, d'abord, à examiner les défis à relever, les enjeux majeurs et les orientations stratégiques, ensuite à formuler la vision et les objectifs du ministère en matière de genre pour les cinq prochaines années et enfin à étudier en profondeur les axes stratégiques et le plan d'action genre de notre département ministériel. Je voudrais insister sur un point essentiel : la validation de cette stratégie n'est pas une fin en soi.

Elle marque plutôt le début d'une nouvelle phase, celle de la mise en place effective des outils susceptibles de transformer notre administration de l'intérieur, en promouvant l'égalité des chances dans l'accès aux responsabilités, et un environnement de travail fondé sur l'équité, la performance et le respect des droits ».

Dans son mot de bienvenue, Monsieur le Directeur des Affaires Financières (DAF) Abdel-FATAH AMADOU a remercié Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances et du Budget pour sa clairvoyance et son appui à tout le processus conduisant à l'étape de validation de ce 15 décembre 2025. Il n'a pas manqué de relever et de saluer le travail remarquable effectué par

le point focal du ministère qui a œuvré d'arrache-pied afin que l'on arrive à ce résultat.

Le point focal du ministère de l'Économie et des Finances devenu après la formation du premier gouvernement sous la cinquième république ministère des Finances et du Budget a depuis joué un rôle clé dans l'élaboration de la stratégie genre du Togo, qui a permis au pays de devenir l'un des pionniers en Afrique de l'Ouest en matière de promotion de l'égalité des sexes. Ainsi sous la direction du point focal, le ministère a mis en place plusieurs initiatives pour intégrer le genre dans les politiques et programmes de développement. Le point focal a également travaillé en étroite collaboration avec les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers, et les communautés locales pour garantir que la stratégie genre soit inclusive et représentative des besoins de tous les Togolais. Il a pour finir salué l'apport inestimable des experts que sont Madame Philomène TEGBESSI et Monsieur BARBAKOI PIHAM.

Il y aura comme documents de travail, une présentation portant sur le cadre stratégique et observation générale ainsi qu'une matrice des actions.

Stimuler l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest

## La BIDC et le Global Green Growth concluent un accord de financement de 600 000 USD

*La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), par l'intermédiaire de son Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA), a signé un accord de financement de 600 000 USD avec le Global Green Growth Institute (GGGI). Ce partenariat donne un élan significatif au projet Initiative ouest-africaine pour une agriculture intelligente face au climat (WAICSA) et marque une étape décisive dans les efforts régionaux visant à développer des chaînes de valeur agricoles résilientes au changement climatique dans toute la CEDEAO.*

Yves ATCHANOUVI

La cérémonie de signature, qui s'est tenue au siège de la BIDC à Lomé, République togolaise, le 11 décembre 2025, a réaffirmé le partenariat collaboratif entre les deux institutions en faveur d'une transformation agricole durable. Le fonds d'amorçage jouera un rôle catalyseur dans l'expansion de l'assistance technique et la facilitation de la mobilisation des ressources pour le WAICSA. Il mettra également en place un système de soutien aux institutions financières, aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et aux

entreprises agricoles, en leur fournissant les outils et les capacités nécessaires pour renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique et contribuer aux efforts d'adaptation et d'atténuation.

Au cours de la cérémonie, le Président de la BIDC et de son Conseil d'Administration, Dr. George Agyekum Donkor, a souligné le potentiel transformateur de cette collaboration, insistant sur le fait que l'agriculture intelligente face au climat reste au cœur de la mission de la Banque, qui consiste à favoriser un développement durable, inclusif et résilient au changement climatique dans toute l'Afrique de

l'Ouest. Il a noté que le WAICSA, mis en œuvre dans le cadre du domaine opérationnel « Réponse au changement climatique » du FRAA, est une intervention phare conçue pour renforcer la sécurité alimentaire régionale, promouvoir les investissements verts et ouvrir de nouvelles opportunités économiques pour des millions de petits exploitants agricoles et d'entreprises agroalimentaires.

La délégation du GGGI, conduite par la Directrice Régionale pour l'Afrique, Mme Katerina Syngellakis, a salué le leadership de la BIDC dans la promotion de l'action climatique dans toute la sous-région et a réaffirmé



l'engagement du GGGI à accélérer les initiatives d'investissement vert en Afrique de l'Ouest.

Cet accord renforce la vision commune de la BIDC et du GGGI, qui consiste à promouvoir l'agriculture intelligente face au climat comme fondement indispensable de la sécurité alimentaire et de la résilience économique dans la sous-région de la CEDEAO. Le fonds d'amorçage apportera un soutien essentiel aux efforts continus du

WAICSA, notamment en matière de préparation de projets, de sensibilisation des investisseurs et de mobilisation globale de l'écosystème.

Grâce à ce partenariat, les deux institutions réaffirment leur engagement à autonomiser les acteurs de la chaîne de valeur agricole, à renforcer les capacités régionales d'adaptation au changement climatique et à favoriser un développement durable à long terme en Afrique de l'Ouest.

Coopération décentralisée

## La commune togolaise des Lacs 1 et panaméenne de Portobelo signent un accord ambitieux pour 2025-2030

*En milieu de semaine dernière, un pas important a été franchi dans le renforcement des liens entre l'Afrique et l'Amérique latine. Les communes togolaises des Lacs 1 et panaméenne de Portobelo ont conclu un accord de coopération décentralisée sur une période de cinq ans, couvrant les années 2025 à 2030. Cette convention a été signée officiellement à Aného, chef-lieu de la commune des Lacs 1, par le maire Alexis Aquereburu pour la partie togolaise, et par Jannelle Dadineth Gonzalez, présidente de l'Association des maires du Panama, représentant la commune de Portobelo.*

Anissatou AFFO

L'accord vise à renforcer les échanges et à mobiliser les ressources des deux collectivités dans cinq secteurs clés : la culture, le tourisme, l'éducation, le commerce et l'investissement. À travers cet engagement mutuel, chaque commune entend tirer avantage des

partenariats et projets qui permettront de dynamiser son développement local tout en valorisant son patrimoine. La commune des Lacs 1 bénéficiera ainsi de l'appui de Portobelo, notamment dans la mise en œuvre de sa politique de bonne gouvernance locale. Cette coopération comprendra également le développement commun de projets assortis d'une recherche active de

ressources financières et de partenariats, aussi bien sur le continent américain qu'en Europe.

Pour sa part, la commune des Lacs 1 s'engage à identifier au Togo et en Afrique des opportunités et partenaires susceptibles de soutenir les ambitions du Panama dans la région. Sur le plan culturel plus spécifiquement, le partenariat représente une occasion précieuse pour



la commune de Portobelo de valoriser ses racines africaines.

« À Portobelo, nous avons un héritage africain extrêmement important, et je crois que la signature de cet accord va nous permettre de commencer à développer et à renforcer ce sentiment d'appartenance », a déclaré Jannelle Dadineth Gonzalez. Ces mots résonnent comme une promesse de solidarité et de fraternité entre les deux

territoires.

Pour la commune des Lacs 1, la signature de cet accord s'inscrit dans une stratégie plus large d'ouverture à l'international. Elle souhaite ainsi renforcer la visibilité et l'attractivité de son territoire, notamment en s'appuyant sur son riche passé historique : Aného fut en effet l'une des capitales anciennes du Togo. Cette démarche, qui allie développement économique et valorisation culturelle, ouvre la voie à un échange d'expériences et de bonnes pratiques qui, espèrent les parties prenantes, contribuera à un développement harmonieux et partagé des deux collectivités.

# BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 15 décembre 2025

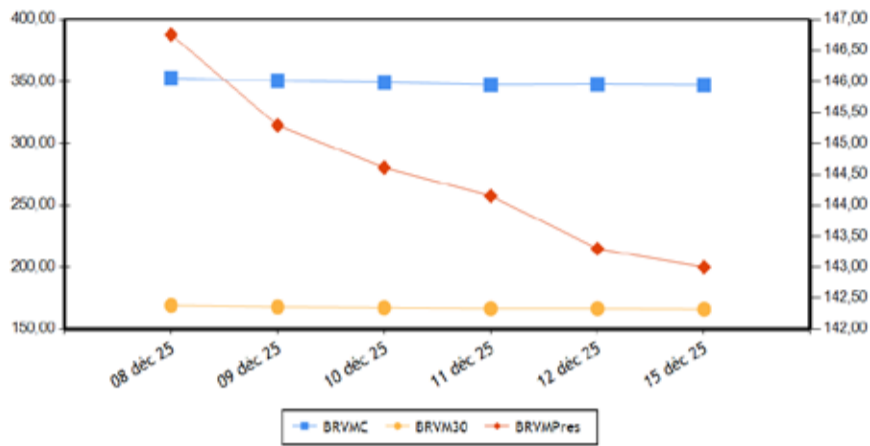
N° 238

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>347,14</b>
Variation Jour	-0,19 %
Variation annuelle	25,77 %

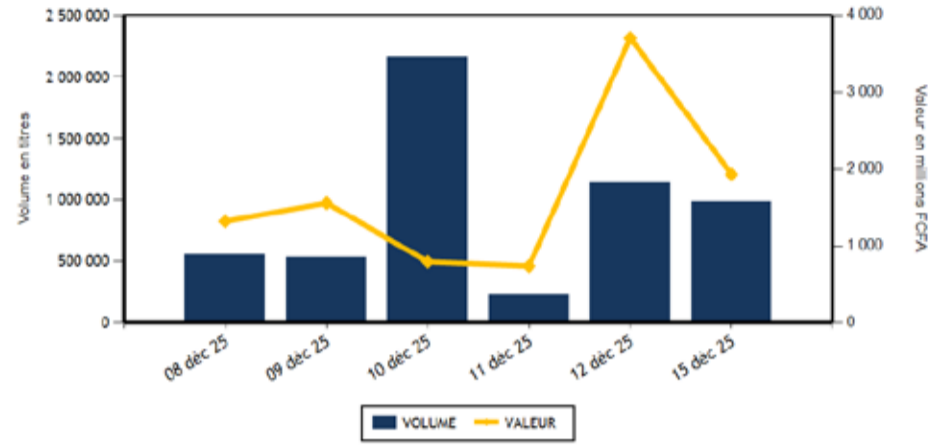
<b>BRVM 30</b>	<b>166,17</b>
Variation Jour	-0,29 %
Variation annuelle	19,77 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>143,00</b>
Variation Jour	-0,21 %
Variation annuelle	24,52 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	13 384 436 707 074	-0,19 %
Volume échangé (Actions & Droits)	849 945	159,85 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	590 555 522	51,70 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	16	-11,11 %
Nombre de titres en baisse	22	-4,35 %
Nombre de titres inchangés	8	60,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 417 388 818 361	-0,20 %
Volume échangé	134 409	-83,46 %
Valeur transigée (FCFA)	1 343 785 920	-59,55 %
Nombre de titres transigés	9	-25,00 %
Nombre de titres en hausse	2	0,00 %
Nombre de titres en baisse	4	100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-62,50 %

## PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 075	7,50 %	38,71 %
SOLIBRA CI (SLBC)	28 700	7,49 %	121,62 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	1 160	7,41 %	132,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	3 060	7,37 %	61,05 %
BERNABE CI (BNBC)	1 460	7,35 %	37,09 %

## PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	40 000	-6,97 %	517,76 %
BIIC BN (BICB)	4 850	-2,90 %	
FILTISAC CI (FTSC)	2 230	-2,83 %	20,54 %
SICOR CI (SICC)	3 510	-2,50 %	-12,25 %
SETAO CI (STAC)	1 050	-1,87 %	133,33 %

## INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	143,00	-0,21 %	24,52 %	24 244	174 342 925	10,89
BRVM-PRINCIPAL (**)	37	220,21	0,21 %	59,45 %	825 701	416 212 597	13,93

## INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE (**)	11	266,96	0,77 %	127,47 %	57 713	106 413 245	11,07
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	733,10	-0,78 %	-4,04 %	37 859	160 685 260	10,25
BRVM - FINANCES	16	147,41	0,02 %	44,87 %	719 662	240 131 127	9,51
BRVM - TRANSPORT	1	359,82	-0,34 %	9,51 %	1 176	1 717 180	3,80
BRVM - AGRICULTURE	5	339,10	0,27 %	72,07 %	8 584	31 096 665	11,02
BRVM - DISTRIBUTION	7	503,78	0,25 %	50,26 %	22 923	47 655 735	49,88
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	581,47	-1,60 %	-10,47 %	2 028	2 856 310	8,93

## INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	95,43	-0,80 %	-4,57 %	18 104	110 907 995	10,11
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	168,17	0,04 %	68,17 %	15 815	34 936 355	63,67
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	144,88	0,02 %	44,88 %	719 662	240 131 127	9,51
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	222,90	0,60 %	122,90 %	10 523	60 659 295	11,39
BRVM - INDUSTRIELS	6	125,48	0,06 %	25,48 %	55 028	74 500 635	6,60
BRVM - ENERGIE	4	114,87	0,42 %	14,87 %	11 058	19 642 850	14,35
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	111,85	-0,14 %	11,85 %	19 755	49 777 265	9,93

Côte d'Ivoire

## La BNI et la FIPME unissent leurs efforts pour renforcer le développement des PME ivoiriennes

**La Banque Nationale d'Investissement (BNI) et la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME) ont officialisé, ce lundi 15 décembre 2025 à Cocody, la signature d'un partenariat stratégique destiné à améliorer l'accompagnement et l'accès au financement des PME en Côte d'Ivoire.**

Cette collaboration s'inscrit pleinement dans la mission de la BNI, institution financière de développement, qui œuvre à la transformation structurelle de l'économie nationale. Elle traduit une volonté commune de mettre à la disposition des PME ivoiriennes des solutions financières adaptées, durables et innovantes, afin de soutenir leur structuration, leur croissance et leur contribution au développement économique et social du pays.

À cette occasion, Ouattara Kanigui, président de la FIPME a exprimé sa reconnaissance et sa satisfaction, soulignant que cette convention constitue un engagement fort plutôt qu'un simple acte administratif.

Il a rappelé que les PME représentent plus de 90 % du tissu entrepreneurial ivoirien et jouent un rôle déterminant dans la création de richesses, d'emplois et d'innovations, malgré les contraintes persistantes liées à l'accès au financement, à l'accompagnement technique et à la compétitivité.

Le partenariat vise ainsi à répondre concrètement à ces défis à travers la facilitation de l'accès à des financements adaptés, le renforcement des capacités en gestion, en innovation et en montage de projets, ainsi que la mise en place d'un cadre de collaboration efficace entre la banque et la fédération pour soutenir les



entreprises à fort potentiel.

Le président de la FIPME a également mis en avant l'alignement de cette initiative avec les programmes nationaux de transformation économique et de promotion des champions nationaux, tout en soulignant les retombées attendues pour les adhérents, notamment un guichet privilégié, un accompagnement ciblé et des produits financiers conçus pour répondre à des besoins spécifiques tels que la modernisation des équipements, l'amorçage, la transition

numérique ou la croissance verte.

Il a salué l'engagement de la BNI et invité les entrepreneurs à saisir pleinement cette opportunité, tout en réaffirmant le rôle de la FIPME comme interface et partenaire de proximité pour assurer des résultats concrets et mesurables. De son côté, M. Youssouf Fadiga, Directeur Général de la BNI, a reconnu que l'accès au financement demeure l'un des principaux obstacles au développement des PME. À

travers cette convention, la BNI s'engage à mettre à la disposition des entreprises membres de la FIPME des produits financiers spécifiquement adaptés à leurs besoins, incluant des lignes de crédit dédiées, des mécanismes de garantie renforcés et une approche plus flexible, en phase avec la réalité de leurs activités. « Au-delà de la signature, ce partenariat incarne un engagement commun en faveur d'un secteur privé dynamique, structuré et performant. Il repose sur une vision partagée fondée sur la confiance, la transparence et l'efficacité, avec pour objectif d'accélérer la montée en puissance des PME ivoiriennes », a-t-il déclaré.

Le Directeur Général de la BNI a par ailleurs salué le leadership, la capacité de mobilisation et la vision stratégique de la FIPME, ainsi que l'implication des équipes des deux institutions dans la concrétisation de cette collaboration.

Abidjan.net

Maroc

## Environ 142 millions \$ pour soutenir le développement de l'écosystème start-up

**(Agence Ecofin) - Selon les données officielles, les jeunes pousses marocaines ont levé environ 94,96 millions de dollars en 2024, contre 33,26 millions en 2023 et 26,2 millions en 2022. Les autorités ciblent environ 763,6 millions de dollars de levées de fonds à l'horizon 2030.**

Le gouvernement marocain a révélé la semaine dernière son intention d'investir 1,3 milliard de dirhams (142 millions USD) pour soutenir les start-up nationales. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique, fait écho à une série d'actions intensifiées au cours des derniers mois pour accélérer le développement de l'écosystème national.

L'enveloppe a été annoncée lors de la session de clôture de la conférence « Digital Now 2025 », organisée par le Club des dirigeants et tenue à Casablanca du mercredi 10 au vendredi 12

décembre, par la ministre de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Amal El Fallah-Seghrouchni (photo). Elle a précisé que 750 millions de dirhams seront consacrés aux programmes de création d'entreprises, 450 millions de dirhams au capital-risque, et 70 millions de dirhams au réseau Technopark, principal hub technologique et entrepreneurial du royaume.

La ministre a confirmé que ces programmes visent à créer 1 000 start-up d'ici 2026, et 3 000 d'ici 2030, en mettant l'accent sur l'intégration de la numérisation dans les zones rurales et sur le lancement des instituts « Al-Jazri » afin de soutenir les systèmes

d'innovation au niveau régional. Réseaux, fonds et incubateurs au cœur de la stratégie

Le 4 décembre, Technopark et Renew Capital, l'un des investisseurs panafricains les plus actifs dans le financement des start-up, ont annoncé un partenariat. Renew Capital s'est notamment engagé à accompagner les start-up marocaines et nord-africaines dans leur expansion vers les marchés d'Afrique subsaharienne, tout en connectant les institutions marocaines aux opportunités émergentes au sein des écosystèmes les plus dynamiques du continent.

Le gouvernement marocain avait déjà signé, le 19 novembre, une convention de partenariat avec Keiretsu Forum MENA, présenté comme l'un des plus grands réseaux mondiaux d'investisseurs privés issus de la Silicon Valley. Cette initiative vise notamment à attirer davantage d'investisseurs internationaux

dans l'écosystème des start-up marocaines.

Entre-temps, fin novembre, le gouvernement a annoncé le lancement d'un dispositif dédié au soutien des fonds d'investissement spécialisés dans les start-up. Le mécanisme vise à encourager la création et le financement de fonds orientés vers les jeunes entreprises innovantes, tout en réduisant les risques supportés par les investisseurs privés.

Par ailleurs, dans sa stratégie « Digital Maroc 2030 », le pays s'est fixé pour objectif de créer un environnement plus favorable aux start-up en combinant réformes réglementaires, renforcement des financements et amélioration de l'accès aux marchés. La feuille de route prévoit notamment la mise en place d'un label dédié, des mécanismes de financement couvrant toutes les phases de développement, un accompagnement renforcé par des incubateurs locaux et

internationaux, ainsi qu'une ouverture accrue à la commande publique et aux marchés extérieurs.

Des ambitions élevées, malgré des défis structurels persistants

Le pays cible une levée de fonds de 2 milliards de dirhams en faveur des start-up d'ici 2026, et de 7 milliards de dirhams à l'horizon 2030. Il ambitionne également de compter 10 start-up à forte croissance (dites « gazelles ») d'ici 2026 et une à deux licornes d'ici 2030. Plus largement, le Maroc entend devenir un producteur majeur de solutions numériques, avec une contribution de l'économie numérique estimée à 100 milliards de dirhams au PIB national en 2030.

Toutefois, un rapport de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), publié en juin 2025, a mis en lumière plusieurs défis structurels auxquels reste confronté l'écosystème national. Il s'agit notamment du manque de financements aux stades avancés (Series A/B), de l'insuffisance de voies de sortie pour les investisseurs, ainsi que des déséquilibres régionaux et de genre.

Tchaoudjo/JNRD 2025

## Les fidèles chrétiens de la Centrale disent merci à l'Eternel

**Sokodé, 15 déc. (ATOP) – La 13<sup>e</sup> édition de la Journée nationale de reconnaissance à Dieu (JNRD) a tenu ses promesses dans la région Centrale le dimanche 14 décembre à Sokodé, Blitta et Sotouboua.**

L'évènement est initié par le Conseil chrétiens du Togo en collaboration avec le groupe musical et d'évangélisation « Salut et joie ». Il s'est déroulé sur les espaces publics de ces localités en présence des autorités locales aux premiers rang desquelles les représentants du pouvoir central.

Sous le thème « L'Eternel, la bannière du Togo », tiré d'Exode 17, verset 15, cette journée a permis aux Togolais en général et aux fidèles chrétiens en particulier, d'exprimer, cette année encore, leurs gratitude envers Dieu pour toutes les bénédictions reçues durant l'année. Sous la conduite des groupes musicaux et des chorales, ils ont magnifié les bontés et les merveilles de l'Eternel à travers des

cantiques, des louanges et adorations.

A Sokodé, la JNRD 2025 s'est tenue au stade municipal de Sokodé. S'inspirant du thème, le pasteur Aguingni Messan a rappelé toutes les victoires que le Seigneur a accordé aux Togolais et qui justifient leur reconnaissance envers lui. « L'Eternel a toujours volé au secours du Togo en lui donnant la victoire sur ses ennemis et c'est à juste titre qu'il demeure sa bannière », a-t-il expliqué.

Le président du Conseil chrétien de la Centrale et président du comité d'organisation, le pasteur Abotchi Komi, a affirmé qu'en disant merci au Tout-Puissant, le pays s'assure de nouvelles grâces. Il a rappelé cette expression populaire Tem « Si on te donne quelque



chose et tu ne remercies pas, on ne retire pas ce qu'on t'a donné mais prochainement tu ne recevras plus ».

Des autorités locales dont le secrétaire général de la préfecture de Tchaoudjo, Bawo Moukadassi ont communié avec l'assistance.

A Sotouboua, c'est l'esplanade de la mairie de Sotouboua 1, qui a accueilli cette convocation en présence des autorités civiles et militaires au-devant desquelles, le préfet Pali-Tchabi Passabi.

En commentant le thème,

le président du « Corps du Christ » à Sotouboua, pasteur N'Kiboïré Kossi a supplié le créateur des cieux et de la terre de continuer par délivrer le Togo et ses habitants comme il avait donné la victoire à Moïse et les siens devant les Egyptiens et les Amalécites. Il a exhorté tous les participants à la gratitude sincère envers Dieu.

A Blitta, les fidèles chrétiens parmi lesquels le préfet Batossa Boukari se sont unis sur le terrain du CEG Blitta-Gare 1, toujours dans un esprit de prière, de gratitude

et de communion pour célébrer cette journée.

Le président du Collectif des églises de Blitta, Bahoumbaté Wendana a profité de cette occasion pour confier la nouvelle année 2026 à Dieu.

Dans toutes les localités, les prédications ont été suivies des prières d'intercession en faveur des gouvernants et du peuple togolais dans toutes ses composantes.

La JNRD est une journée au cours de laquelle les Togolais expriment leurs gratitude à Dieu pour ses bienfaits.

### Environnement

## WACA renforce la résilience des communautés en matériel de travail

**Le vendredi 5 décembre 2025 s'est déroulée dans l'enceinte de la commune des Lacs1, une remise partielle de don d'équipements aux pêcheurs et maraichers bénéficiaires du sous-projet social : renforcement de la résilience des communautés des pêcheurs, mareyeuses et maraichers du segment de côte Gbodjomé – Sanvee Condji face aux effets de l'érosion côtière.**

Il s'agit de 58 moteurs hors-bord et 378 gilets de sauvetage aux pêcheurs et de 40 kits d'irrigation composés de pompes solaires et de la tuyauterie nécessaire pour la mise en place d'un système de micro aspersion par bande perforée aux maraichers.

D'un coût total de 156 613 238 FCFA, l'ensemble des équipements aura des impacts certains sur l'amélioration des conditions de vie et de

travail des bénéficiaires.

Les bénéficiaires concernés sont 40 maraichers et 58 groupements de pêcheurs tous issus des communes des Lacs1 et Lacs3.

La cérémonie a été présidée par le représentant du ministre de l'environnement des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique, Col DIMIZOU A. Koffi en présence des autorités locales. Ces autorités ont tous



insisté sur le bon usage des matériels acquis par les deux corporations et la pérennité de leurs activités.

D'autres équipements tels que les pirogues et les filets sont en cours d'acquisitions. A cela s'ajoutent la

construction des fours chorckors et des latrines.

<https://environnement.gouv.tg/>



MAHARAJA  
LOUNGE & FINE DINING

*Bienvenue en*  
**Décembre !**

Profitez de nos saveurs authentiques à prix doux tout au long de ce mois !



**Ramco** |  **LG**

**Bienvenue en décembre !**

Une opportunité exclusive sur nos appareils électroménagers vous est réservée !

